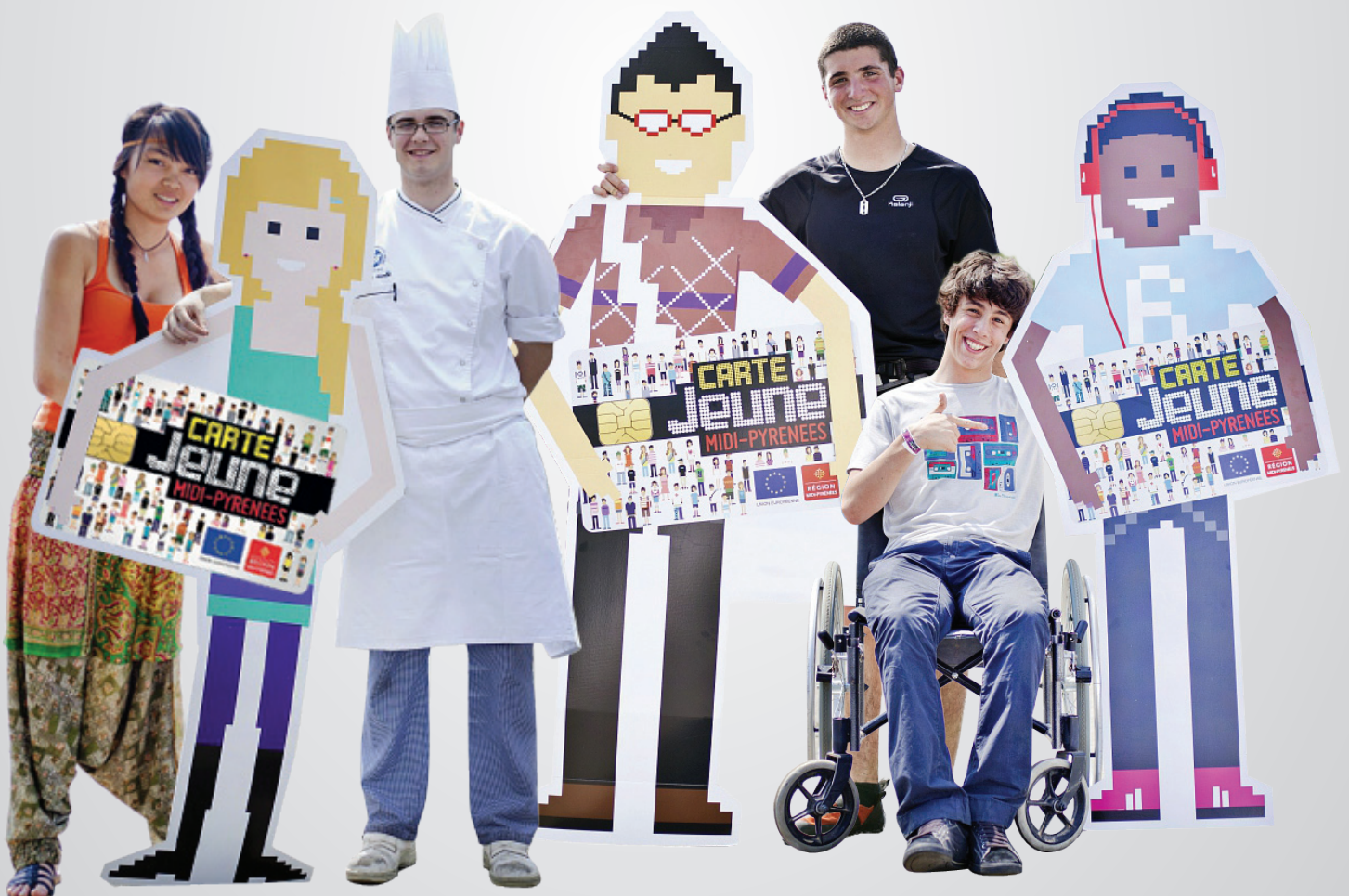


Dossier de presse  
.....  
rentrée 2012  
.....

# La Région agit pour les jeunes



RÉGION  
MIDI-PYRÉNÉES

■ Service de presse :

**Thierry CHARMASSON** –Tél : 05 61 33 52 45 / 06 19 45 41 18

**Laurianne PERIE** – Tél : 05 61 33 53 39 / 06 19 45 88 18

**Frédéric NEUMAN** - Tél : 05 61 33 56 31 / 06 32 89 37 89

Courriel : [service.presse@midipyrenees.fr](mailto:service.presse@midipyrenees.fr) / [www.midipyrenees.fr](http://www.midipyrenees.fr)

## Sommaire

Midi-Pyrénées agit pour les jeunes .....	3
--	---

La Région agit pour les lycéens et les apprentis.....	4
---	---

I. Aider les lycéens, les apprentis et leurs familles à faire face au coût de la scolarité ...	4
1. Les aides régionales renforcées avec la Carte Jeune Midi-Pyrénées .....	4
2. Restauration scolaire dans les lycées : la qualité au menu .....	6
3. Des aides adaptées et personnalisées pour les apprentis .....	7
II. Rénover, agrandir, construire les établissements.....	8
1. Focus sur les lycées .....	8
2. Focus sur les Centres de Formation des Apprentis .....	11
III. Equiper les lycées pour des conditions de travail optimales .....	14
1. Numérique, Audiovisuel et Très haut débit : des lycées « tout équipés ».....	14
2. Un plan pour la connaissance des langues étrangères .....	15
IV. Favoriser l'intégration professionnelle et citoyenne des jeunes.....	16
1. Soutenir les jeunes dans leurs projets « pleins d'avenir » .....	16
2. Conseil régional des Jeunes : l'apprentissage de la citoyenneté.....	17

La Région aux côtés des étudiants .....	18
---	----

I. Aider les étudiants et leurs familles .....	18
1. Le Pass Mutuelle Etudiant.....	18
2. La caution régionale pour le logement étudiant renouvelée .....	19
3. Des mesures pour faire face à l'insuffisance de logements étudiants .....	19
4. La mobilité des étudiants encouragée .....	19
II. Rénover et équiper les Universités .....	20
1. Rénover, construire : des opérations significatives sur tout le territoire régional .....	20
2. Equiper : toujours plus vers le très haut débit .....	21
III. Développer les Universités : le SRESR, une politique territoriale pour la formation et la recherche .....	21

L'éducation et la formation en chiffres .....	23
---	----

## Midi-Pyrénées agit pour les jeunes

En 2012, la Région donne à nouveau la priorité à la jeunesse en consacrant **plus de 526 M€** à l'éducation et à la formation, au titre d'une politique éducative affirmée et d'envergure.

Justice, égalité, solidarité, sont les lignes directrices de ce projet régional pour la jeunesse. Cela se traduit par un engagement transversal de la Région, **pour les lycéens, les apprentis et les étudiants**. Aider les jeunes et leurs familles, construire, rénover et équiper les établissements : la Région agit sur tous les tableaux pour donner à chacun les clés d'une réussite scolaire, professionnelle et citoyenne.

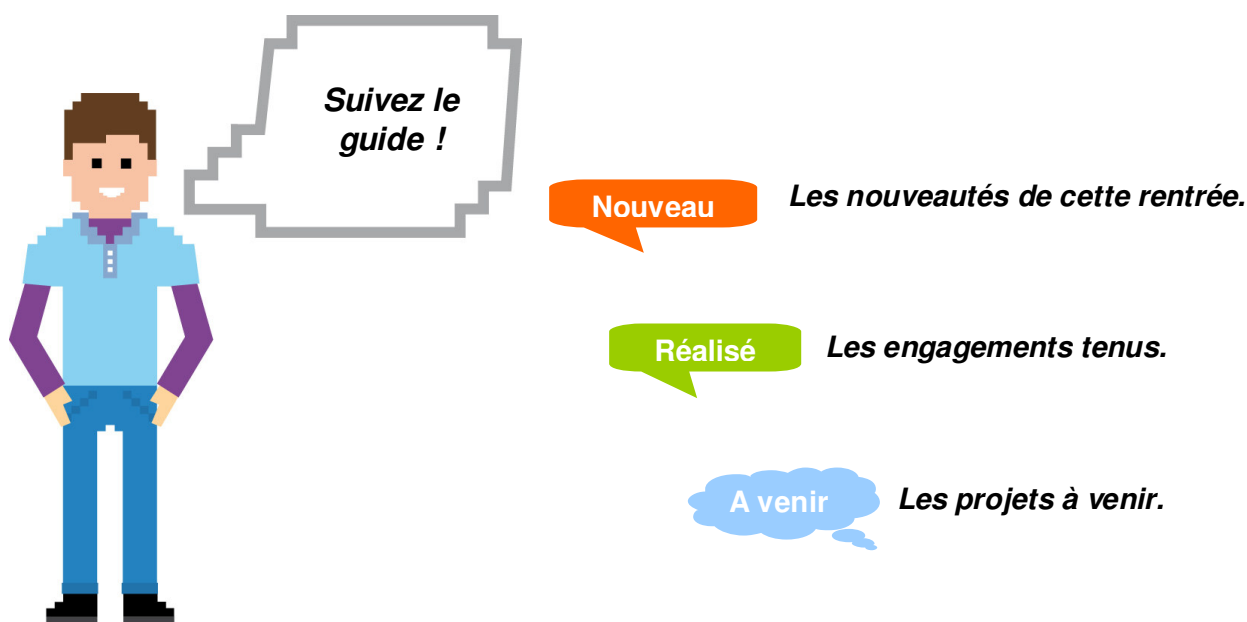
La **Carte Jeune Midi-Pyrénées**, vient renforcer l'action de la Région pour une plus grande justice sociale. L'**Ordi'Lib**, ouvert cette année aux apprentis, complète le dispositif d'aides adaptées et personnalisées qui leur est consacré.

Avec **88 M€** destinés aux travaux dans les lycées et plus de **7 M€** dans les Centres de Formation des Apprentis, la Région confirme sa volonté d'accueillir les lycéens et apprentis dans les meilleures conditions. Cette rentrée voit d'ailleurs s'achever de nombreuses opérations d'envergure à travers toute la région. D'autres sont également lancées.

Une nouvelle étape des **Environnements Numériques de Travail** ou encore la poursuite du **Plan Langues** améliorent cette année encore les conditions d'étude, toujours plus adaptées et novatrices.

Enfin, pour l'enseignement supérieur, la Région renouvelle son engagement aux côtés des étudiants, pour leurs conditions d'études et de logement. La mise en œuvre du nouveau **Schéma Régional pour la Recherche et l'Enseignement Supérieur** marque notamment la rentrée universitaire.

Pour découvrir toutes les nouveautés régionales de cette rentrée scolaire et le bilan des actions engagées et réalisées, suivez le guide !



## La Région agit pour les lycéens et les apprentis

La Région met en œuvre **son projet pour la jeunesse** en intervenant à tous les niveaux de l'éducation et de la formation. Un projet régional pour la jeunesse : c'est **aider** les jeunes et leurs familles à faire face aux frais de scolarité, **construire et rénover** les établissements, les **équiper** au mieux pour offrir des conditions de travail optimales et enfin, proposer des **projets éducatifs** pour favoriser l'intégration professionnelle et citoyenne de la jeunesse.

A tous ces niveaux, la Région se mobilise pour donner à chacun des **130 000 lycéens et apprentis**, les clés d'un parcours professionnel et personnel réussi.

### I. Aider les lycéens, les apprentis et leurs familles à faire face au coût de la scolarité

Cette année encore, la Région poursuit sa politique d'aide au pouvoir d'achat des jeunes et de leurs familles en renforçant les dispositifs existants.

Nouveau

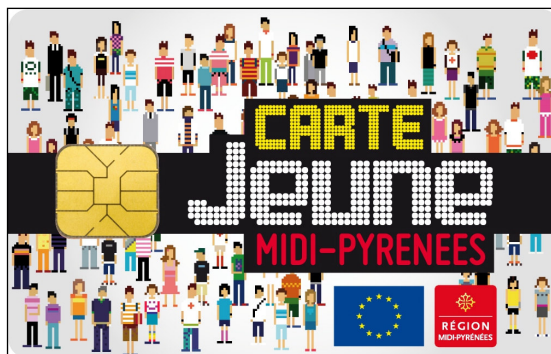
#### 1) Les aides régionales renforcées avec la Carte Jeune Midi-Pyrénées

Parmi les nouveautés de cette rentrée scolaire, la **Carte Jeune Midi-Pyrénées** traduit l'engagement de la Région pour aider les jeunes et leurs familles. En lançant la Carte Jeune Midi-Pyrénées, la Région amplifie son action au côté des lycéens et apprentis.

La Carte Jeune Midi-Pyrénées est une nouveauté régionale co-financée par le Fonds européen de développement régional FEDER.

La Carte jeune Midi-Pyrénées c'est :

- Un seul et même support pour toutes les aides régionales,
- Une carte à puce nominative,
- Une inscription unique,
- Un porte monnaie virtuel,
- Le sésame pour profiter des Bons Plans de Midi-Pyrénées,
- Un site Internet dédié,
- Un compte facebook.



**A noter :** Cette année, l'accès au restaurant scolaire et l'emprunt de livres au CDI sera mis en place en phase de test dans une trentaine d'établissements avant un éventuel élargissement du dispositif.

#### **La Carte Jeune Midi-Pyrénées, c'est aussi pour les loisirs !**

La particularité de la Carte Jeune Midi-Pyrénées réside aussi dans la possibilité qu'elle offre **d'assister et de participer à des événements sportifs et culturels de Midi-Pyrénées.**

Ainsi, grâce à la Carte Jeune Midi-Pyrénées et à son site Internet, les lycéens et apprentis peuvent profiter de « **Bons Plans** » pour leurs loisirs, proposés et pris en charge en partie par la Région. Actuellement, sur [www.cartejeune.midipyrenees.fr](http://www.cartejeune.midipyrenees.fr), des places pour le nouveau **spectacle de Zingaro** à Auch, pour assister à un **match du TFC** à Toulouse...

### Les lycéens et apprentis ont déjà adopté la Carte Jeune Midi-Pyrénées !

Avec plus de **300 000 visistes** sur le site Internet [www.cartejeune.midipyrenees.fr](http://www.cartejeune.midipyrenees.fr), plus de **80 000 cartes commandées** et déjà **54 000 cartes délivrées**, pour sa première année, la Carte Jeune enregistre déjà des résultats très satisfaisants.



La Carte Jeune Midi-Pyrénées rassemble les aides régionales, calculées suivant le quotient familial pour la lecture, le sport et l'Ordi'Lib' et selon la formation et le besoin d'équipement pour la Bourse Régionale de Premier Equipement (BRPE) :

#### Le Chéquier lecture :

Une aide de **40 € à 130€** pour l'achat de livres chez les libraires ou les associations de parents d'élèves partenaires.

Plus de **120 000 lycéens et apprentis** sont concernés chaque année par cette mesure.

=> Budget régional 2012 : **8,3 M€**.



#### Le Chèque sport :

Une aide de **10 € à 50€** pour l'achat d'une licence sportive dans les clubs sportifs partenaires.

#### L'Ordi'Lib :

Participation à l'achat d'un Ordi'Lib pouvant aller de **30 € à 480 €**.

Lancé pour la 1<sup>ère</sup> fois en France métropolitaine par la Région Midi-Pyrénées à la rentrée 2010, le dispositif Ordi'Lib permet à tous les élèves<sup>1</sup> entrant en seconde **d'acquérir un ordinateur portable personnel** à des conditions privilégiées.

En 2011-2012, **plus de 10 000 Ordi'Lib** ont été en partie financés par la Région.

=> Budget régional 2012 : **4,5 M€**.



#### Nouveau

**A noter :** Cette année, le dispositif Ordi'Lib sera étendu aux apprentis entrant en CAP ou en Bac professionnel en trois ans. La Région consacrera **1 M€** à cette nouvelle mesure.

<sup>1</sup> Sont concernés les jeunes qui entrent au lycée, c'est-à-dire les élèves « primo-entrants » dans une classe (voie scolaire exclusivement) de seconde générale technologique ou professionnelle, 1<sup>ère</sup> année de BEP, BEPA, CAP ou CAPA en 2 ou 3 ans dans un lycée public ou privé sous contrat de la Région Midi-Pyrénées - ou hors région (CNED compris) s'ils sont domiciliés en Midi-Pyrénées.

## ■ DOSSIER DE PRESSE RENTREE SCOLAIRE 2012-2013

### La Bourse Régionale de Premier Equipement :

Une aide au premier équipement pouvant aller **jusqu'à 590 €** (selon les formations).

Les formations professionnelles et technologiques nécessitent l'acquisition de matériel. Ainsi avec la **BRPE**, la Région permet à chacun de suivre l'enseignement de son choix sans être pénalisé par le coût qu'il représente.

=> Budget régional 2012 : **2,4 M€**.



Qui peut bénéficier de la Carte Jeune Midi-Pyrénées ? **Tous les lycéens et les apprentis inscrits dans les établissements de la région.**

## 2) Restauration scolaire dans les lycées : la qualité au menu

Midi-Pyrénées est la 1<sup>ère</sup> région agricole de France pour le nombre de **produits sous signes officiels de qualité**, leader en termes de **superficiés certifiées bio** et compte chaque année **20 millions de repas** distribués dans les restaurants de ses lycées.

La Région a renouvelé cette année l'opération « Adopte label attitude » : promouvoir les **produits Bio** et **sous Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO)** dans les cantines des lycées.

A ce titre depuis 2009, la Région finance le surcoût financier lié à l'utilisation des produits SIQO (dont les produits bio), à raison d'un repas par semaine.



Outre les avantages directs que cela représente pour l'alimentation des lycéens et dans la modification des comportements, ce programme revêt également un intérêt pour les producteurs régionaux du fait des commandes de la restauration collective. Plus de **1 000 000 de repas** ont été distribués cette année aux élèves dans le cadre de cette opération.

=> Budget régional 2012 : **2 M€**.

**A noter :** Pour favoriser l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux, la Région et l'Etat ont développé un **centre de ressources**. Créé en collaboration avec les Chambres d'agriculture, l'IRQUALIM, et le lycée agricole La Roque de Rodez, un site Internet permet de **contacter en quelques clics, les entreprises et producteurs régionaux**.



*Depuis 2009, la Région développe les produits Bio et SIQO dans les cantines des lycées.*

*© Galibert Patrick*

La Région veille également à une évolution très modérée des tarifs de restauration. Pour cela, elle applique le **gel des tarifs maximum depuis 4 ans** sur les **repas servis** dans les lycées régionaux. En Midi-Pyrénées, le tarif moyen d'un repas était de **2,80 € pour les familles** au cours de l'année 2011-2012.

**La Région prend à sa charge en moyenne 4,20 € par repas.** Elle finance en effet la différence entre le coût total d'un repas, 7 € (incluant les frais de personnels, de fluide et des matières), et le tarif moyen proposé aux familles.

### 3) Des aides adaptées et personnalisées pour les apprentis

En complément de la **Carte Jeune Midi-Pyrénées**, lancée cette année, ou de l'**Ordi'Lib**, accessible aux apprentis dès cette rentrée, la Région développe pour les apprentis un dispositif d'aides adaptées à leurs formations et à leurs besoins.

**A noter :** Cette année, le dispositif Ordi'Lib sera étendu aux apprentis entrant en CAP ou en Bac professionnel en trois ans. La Région consacrera **1 M€** à cette nouvelle mesure.

Nouveau

#### a. Participation aux frais quotidiens

Une aide forfaitaire pour les dépenses **de transports, de restauration et d'hébergement** des apprentis est prise en charge par la Région. Chaque apprenti peut en faire la demande directement auprès de son CFA.

- Pour **les transports**, l'aide régionale varie selon la distance séparant l'apprenti de son centre de formation,
- Pour **l'hébergement**, la Région apporte 4,69 € par nuit passée au CFA lorsque l'apprenti doit engager des dépenses liées à son hébergement,
- Pour **la restauration**, le forfait de la Région est de 0,94 € par repas.

=> Budget régional 2012 pour ces trois mesures : **5,8 M€**.

#### b. Financement de l'expérience à l'étranger

Les apprentis ont également la possibilité d'effectuer **une partie de leur formation à l'étranger** et de bénéficier d'une aide financière de la Région. Au 31 décembre 2011, **338 apprentis** ont reçu une aide régionale, représentant un financement de **310 763 €**.

Cette année, la Région va plus loin en étendant ce programme d'aide à la mobilité aux **apprentis préparant un diplôme de l'enseignement supérieur**.

Nouveau

*Avec les Grands Prix de l'apprentissage, la Région valorise la réussite des apprentis.*

© Emmanuel Grimault





## II. Rénover, agrandir, construire les établissements

L'effort engagé en termes de construction, de rénovation et d'agrandissement des lycées et Centres de Formation des Apprentis est un élément significatif de l'action régionale pour l'éducation et la formation.

**1,3 milliard  
d'euros  
investis depuis  
2000 !**



Cette année, la Région consacre **88 M€** aux travaux dans les lycées. Depuis 2003, **9 lycées ont été construits ou reconstruits** en Midi-Pyrénées. Le Plan Pluriannuel de Travaux (PPT) 2006 - 2012 aura permis, à fin 2012, la réalisation de **1 085 opérations** de travaux sur l'ensemble des lycées publics de Midi-Pyrénées représentant **766 M€** de financement régional. Au total, depuis 2000, la Région a engagé plus de **1,3 milliard d'euros** pour les travaux dans les lycées.

En 10 ans, Midi-Pyrénées a également soutenu la réalisation de **31 opérations** d'envergure dans les CFA, dont 11 sont en cours. Une mobilisation représentant un budget de **7,4 M€** pour l'année 2012.

### 1) Focus sur les lycées

Réalisé

#### a. Quelques opérations significatives récentes

- L'extension des ateliers maintenance auto au **lycée Irénée Cros de Pamiers** en Ariège (1,2 M€). Mise service au printemps 2012.
- La réfection de la zone alimentaire et des internats au **lycée Raymond Savignac à Villefranche de Rouergue** dans l'Aveyron (1.5 M€). Mise en service en septembre 2012.
- La restructuration-extension du **lycée Pierre Bourdieu à Fronton** (4.9 M€). Inauguration le 4 septembre 2012.
- La restructuration de l'externat et la création de l'atelier bois au **lycée professionnel des métiers du bois à Montauban-de-Luchon** en Haute-Garonne (3,2 M€). Inauguration le 5 septembre 2012.
- La réhabilitation de l'internat et du gymnase au **lycée Pierre de Fermat à Toulouse** en Haute-Garonne (2 M€). Inauguration le 10 septembre 2012.
- La restructuration du bloc sciences au **lycée Jolimont à Toulouse** en Haute-Garonne (10,2 M€). Mis en service en octobre 2012.
- La réparation des dommages suite à l'incendie et reprise des réseaux au **lycée agricole d'Auzeville** en Haute-Garonne (450 000 €). Mise en service en septembre 2012.
- La restructuration du **lycée des Métiers Le Garros à Auch** dans le Gers (6,9 M€). Inauguration le 4 septembre 2012.
- La mise en conformité du système de sécurité et du réseau d'eaux usées au **lycée professionnel agricole à Mirande** dans le Gers (850 000 €). Mise en service en septembre 2012.
- La restructuration du service de restauration du **lycée Léo Ferré à Gourdon** dans le Lot (3,26 M€). Inauguration le 7 septembre 2012.
- La réhabilitation des internats, menuiseries extérieures des bâtiments A et C au **lycée Clément Marot à Cahors** dans le Lot (1,2 M€). Mise en service en août 2012.

## ■ DOSSIER DE PRESSE RENTREE SCOLAIRE 2012-2013

- La restructuration générale **du lycée Théophile Gautier à Tarbes** dans les Hautes-Pyrénées (5,6M€). Inauguration le 5 septembre 2012.
- La mise en place d'une chaufferie mixte bois-gaz et le désenfumage des internats à la **cité scolaire Bellevue à Albi** dans le Tarn (2,4 M€). Mise en service en septembre 2012.
- L'augmentation de la capacité d'accueil de l'internat au **lycée François Mitterrand à Moissac** dans le Tarn-et-Garonne (500 000 €). Mise en service en septembre 2012.

Réalisé

Et des opérations significatives réalisées sur tout le territoire depuis 10 ans

**En 10 ans, 9 lycées ont été créés ou reconstruits** : lycée professionnel Jean-Durroux à Foix-Ferrières (2003), lycée Saint-Exupéry de Blagnac (2004), lycée Pierre-Bourdieu de Fronton (2004), lycée Nougaro de Caussade (2004), lycée professionnel agricole de Riscle (2006), lycée Jean-Pierre Vernant de Pins-Justaret (2007), lycée Françoise de Tournefeuille (2007), lycée Gallieni à Toulouse (2008), lycée Clémence-Royer de Fonsorbes (2008).



*Le nouveau lycée Pierre Bourdieu à Fronton, construit en 2004, a récemment fait l'objet d'une extension.*

© Emmanuel Grimault / Arch Sequences

*En termes de **restauration**, la capacité d'accueil a été portée à **35 000 places pour 95 000 repas** servis dans les lycées publics. Depuis 2006, **38,2 M€** ont été engagés pour la réhabilitation de services de restauration dans **26 établissements** et la création de **600 places** supplémentaires.*

*Capacité d'accueil, restauration, internats, sécurité, les résultats sont là !*

*Depuis 2006, grâce aux extensions réalisés dans les lycées de Blagnac, Fronton, Fonsorbes, Valence d'Agen et L'Isle Jourdain **la capacité d'accueil a augmenté de 2 000 places.***

Réalisé

*Une organisation adaptée, un budget de **56 M€** et une méthodologie rigoureuse ont permis de ramener à 2 en 2012 le nombre d'avis défavorables des commissions de sécurité.*

*Grâce à **35 M€** d'investissements, la Région a réaménagé **19 internats.***

**A noter** : Les élus régionaux adopteront lors de l'assemblée plénière de décembre 2012, le prochain Programme Pluriannuel de Travaux.

b. Maîtrise de l'énergie : les lycées montrent l'exemple

Avec le **Plan Bâtiments économes** et le **Plan climat 2** votés en 2009 ainsi que le **Plan Midi-Pyrénées Energies** adopté en 2011, la Région s'est dotée d'outils performants pour atteindre ses objectifs en termes d'économie d'énergie, de développement des énergies renouvelables et de bâtiments économes.

Cette politique régionale transversale et d'envergure est logiquement déclinée et adaptée dans les lycées de Midi-Pyrénées.

Toutes les opérations de travaux réalisées par la Région respectent un référentiel environnemental exigeant et des mesures concrètes sont déployées dans les lycées.

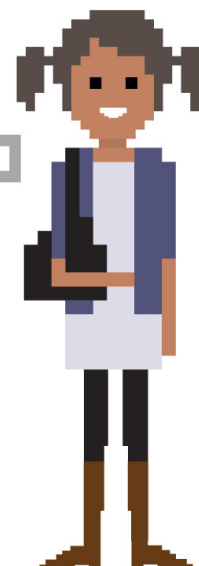
Réalisé

**Les économies d'énergies : des résultats significatifs dans les lycées**

Au titre de ces différents dispositifs, l'ambition en termes d'économie d'énergie sur le patrimoine de la Région est d'atteindre - **30 % d'ici 2020**. En termes d'émission en CO<sup>2</sup>, l'objectif affiché est de - **50 % d'ici 2015**.

- Le niveau moyen de performance énergétique du parc immobilier des lycées s'est amélioré :
  - o il est passé de 155 kwhep/m<sup>2</sup> fin 2008 à 151 kwhep/m<sup>2</sup> (kilowatt heure en énergie primaire par mètre carré de surface chauffée),
  - o les consommations de gaz ont baissé de 10%.
- Depuis 2008, la Région œuvre à améliorer le profil énergétique des bâtiments. Aujourd'hui, la catégorie D, dite énergivore, ne représente plus que 10 % des lycées, au profit de la catégorie de consommation moyenne C.  
*A noter, 72 % du parc des lycées publics de Midi-Pyrénées a été construit avant 1974 et avant toute réglementation thermique.*
- L'objectif de - **50% de CO<sup>2</sup> est désormais atteint** et même dépassé sur certains sites :
  - o 89% de CO<sup>2</sup> sur le lycée Bellevue à Albi (81) (suppression chaudière au charbon),
  - o 67% de CO<sup>2</sup> sur le bâtiment rénové de Clément de Pémille à Graulhet (81),
  - o 51% de CO<sup>2</sup> sur le lycée La Roque à Rodez (12) (raccordement réseau de chaleur bois),
  - o 49% de CO<sup>2</sup> sur les ateliers du lycée d'Aubin (12).

**Les émissions de CO<sup>2</sup> déjà réduites de 50% dans 4 lycées !**



=> Chaque année environ **10 M€** sont investis par la Région Midi-Pyrénées en faveur des économies d'énergie dans les lycées.

**Les lycées chauffés au bois :**

4 chaudières bois sont déjà installées aux **lycées de Tournefeuille, Ondes, Fonsorbes et Bellevue à Albi**. 3 le seront prochainement dans les lycées **Rascol à Albi, Bellevue à Toulouse, Pierre Paul Riquet à Saint-Orens** en plus des lycées raccordés aux réseaux de chaleur fonctionnant au bois.

## Installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des lycées : 16 M€ de travaux

Le 7 juin dernier, le président de Région, Martin Malvy, a donné le **coup d'envoi des 64 chantiers** d'installation des centrales photovoltaïques dans les lycées de Midi-Pyrénées, en posant symboliquement le premier panneau photovoltaïque sur le toit du lycée Jean-Pierre Vernant, de Pins Justaret (photo ci-contre).

L'objectif de cette opération : utiliser le patrimoine bâti des lycées publics pour y concevoir, installer, exploiter et entretenir des panneaux photovoltaïques.



### Une opération qui multiplie les avantages :

- **bénéfique pour l'environnement**, grâce à la production d'énergie renouvelable et l'économie en CO<sup>2</sup> rejeté,
- **bénéfique pour l'emploi régional**, grâce aux emplois générés directement (les 64 chantiers) et indirectement en confortant la filière midi-pyréenne du photovoltaïque,
- **bénéfique pour les finances régionales**, puisqu'elle génère des économies (entretien des toitures des lycées) et des revenus (redevances) pour le budget de la Région.

64 lycées seront équipés  
pour un total de **65 000 m<sup>2</sup>** de panneaux photovoltaïques,  
permettant d'**éviter le rejet** de plus de **4 000 tonnes de CO<sub>2</sub>**.

Les **3 opérateurs retenus** à l'issue de l'appel à projet,  
Solvéo Energie, Fonroche et Vol V Solar,  
investiront près de **16 M€** sur ces chantiers.

Le principe de ce dispositif : la Région loue à ces entreprises les toitures des lycées, contre une **redevance annuelle** estimée à environ **23 000€**.

Solvéo Energie, Fonroche et Vol V Solar s'engagent par ailleurs à **entretenir** les toitures des bâtiments concernés pendant une durée de **20 ans**.

## 2) Focus sur les Centres de Formation des Apprentis

En 2012, la Région consacre **85,6 M€** à l'apprentissage, dont **48,2 M€** destinés au fonctionnement des formations, **29 M€** pour les aides régionales aux employeurs d'apprentis et **7,4 M€** consacrés à la rénovation et à l'équipement des établissements.

Cette politique menée par la Région pour les CFA permet aujourd'hui à **plus de 70 % des apprentis d'être formés dans des établissements rénovés**. En 10 ans, la Région a soutenu **31 grands chantiers**, dont **11 CFA construits ou reconstruits**, pour un budget total de plus de **67 M€**. **783 formations** sont accessibles en Midi-Pyrénées préparant à **315 diplômes** reconnus.

a. Les opérations significatives réalisées

A ce stade, **19 opérations sont achevées** dans les CFA. Focus sur les opérations les plus significatives.

- La restructuration du **CFA de la Chambre des Métiers de l'Aveyron** (2,4 M€),
- La construction du **CFA du Comminges** (4,8 M€),
- La construction-relocalisation du **CFAI Midi-Pyrénées à Beauzelle** (7 M€),
- La construction du **CFA de la Chambre des métiers du Gers** (6,4 M€).
- La construction du **CFA de la Chambre des métiers du Tarn** (7 M€).
- La rénovation et l'extension du **CFA Ecole des Métiers du Tarn-et-Garonne** (5 M€).
- La reconstruction du **CFA de la Chambre de Métiers de l'Ariège** (4,3 M€).



*Achévé en 2009, le CFA du Comminges offre des conditions d'apprentissage optimales.*

*© Emmanuel Grimault*

A venir

b. Les principales opérations en cours et à venir dans les CFA

Au total, **8 chantiers sont en cours** sur tout le territoire, dont **3 opérations de construction ou reconstruction**, pour un montant total **12.2 M€**.

- La reconstruction à Plaisance du Touch du **CFA Etablissement compagnonnique** (3,9 M€),
- Les travaux et la restructuration du **CFA du BTP Riquet en Haute-Garonne** (1,6 M€),
- La construction du **CFA Institut Pyrénéen des Métiers de Services à l'Environnement (IPMSE)** du groupe VEOLIA à Ibos dans les Hautes-Pyrénées (1,7 M€),
- Les travaux complémentaires au **CFA de la Chambre des métiers du Tarn** (800 000 €),
- La rénovation du **CFA de l'Education nationale du Tarn** (2,3 M€).

c. De nouvelles formations dans les CFA

Nouveau

Cette année, Midi-Pyrénées lance **19 nouvelles formations** par apprentissage :

- **Cahors - CFA Chambre de Métiers du Lot** : Brevet Professionnel Boulanger (Niveau IV en 3 ans),
- **Montauban - CFA IFA Tarn-et-Garonne** : Licence Professionnelle Gestion des PME et développement durable (Niveau III en 1 année),

## ■ DOSSIER DE PRESSE RENTREE SCOLAIRE 2012-2013

- **Lavacant - CFA Agricole du Gers** : Certification de Spécialisation Restauration Collective, (Niveau V en 1 année),
- **Samatan - CFA Education Nationale du Gers** : Titre Homologué Monteur technicien en réseaux électriques (Niveau IV en 1 année),
- **Tarbes - CFA Education Nationale Hautes-Pyrénées - IUT TARBES III** : Licence Professionnelle Maintenance et exploitation des équipements dans les énergies renouvelables (M3ER) (Niveau III en 1 année),
- **Foix - CFA Chambre de Métiers de l'Ariège** : Brevet Professionnel Maçon (Niveau IV),
- **Rodez - CFA Education Nationale de l'Aveyron** : Option A « Electrique » et **Saint-Affrique - CFA Education Nationale de l'Aveyron** : Option B « Thermique » Mention complémentaire « Energies renouvelables » (Niveau IV en 1 an),
- **Saint-Affrique - CFA Inter Professionnel Sud Aveyron** : Bac Pro Transports (Niveau IV en 2 ans),
- **Albi - CFA Education Nationale du Tarn** : Plateforme BTS Industriels (IRIS, IPM, MAI, SE, CPI, CRSA) (Niveau III en 2 ans),
- **Albi - CFA Agricole et Horticole du Tarn** : 1<sup>ère</sup> année du BTSA GEMEAU - Gestion des métiers de l'eau - (Niveau III en 2 ans),
- **Brens - CFA MFR Brens** : DE Conseiller Social Familial (Niveau III en 1 an),
- **Toulouse - CFA de l'Industrie Midi-Pyrénées** : BTS Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle (Niveau III en 2ans),
- **Toulouse - CFA Transport et Logistique de Midi-Pyrénées** : DE Ambulancier (Niveau V en 1 an),
- **Toulouse - SA Lycée Airbus** : 3<sup>ème</sup> année Bac pro Technicien d'usinage et de chaudronnerie industrielle (Niveau IV en 3 ans),
- **Toulouse - CFA BTP Riquet** : Bac Pro Technicien en Installation des Systèmes Energétiques Climatiques (Niveau IV en 3 ans),
- **Toulouse - CFA MIDISUP** : Master 1 (1<sup>ère</sup> année) Droit de l'entreprise Mention Droit Social (Niveau I en 1an), sur le site de formation Université Capitole,
- **Toulouse - Section d'apprentissage Université Paul Sabatier** : 2ème année de DUT Génie Electrique Informatique Industrielle Automatismes et Systèmes (Niveau III en 2 ans),
- **Gourdan-Polignan - CFA du Comminges** : CAP Maintenance Bâtiments de collectivité (Niveau V en 1an),
- **Auch - Section d'apprentissage Université Paul Sabatier** : Licence Pro Métiers de la santé au travail délocalisée sur l'IUT d'Auch (Niveau III 1 an).

### III. Equiper les lycées pour des conditions de travail optimales

Midi-Pyrénées consacre **18 M€** à l'équipement des lycées en 2012. Matériel informatique et audiovisuel, équipement pédagogique, environnement numérique de travail, laboratoires de langues, la Région œuvre à offrir aux lycéens des conditions de formation idéales.

#### 1. Numérique, Audiovisuel et Très haut débit : des lycées « tout équipés »

**Nouveau**

##### a. Environnement Numérique de Travail : élargissement aux lycées agricoles

En cette rentrée 2012, les Environnements Numériques de Travail (ENT) seront déployés dans les lycées agricoles publics de Midi-Pyrénées, avec la participation de nouveaux partenaires (Ministère de l'Agriculture et DRAAF).

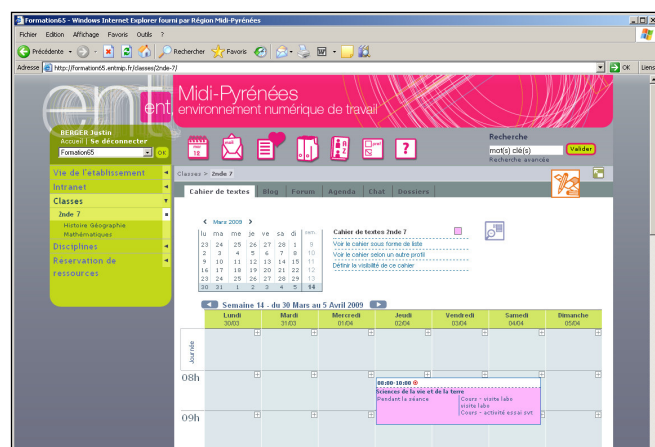
Depuis 2008, Midi-Pyrénées déploie les ENT dans les lycées et collèges publics de la région, en partenariat avec les Conseils généraux, l'Etat et l'Union européenne. Au mois de janvier 2012, **292 établissements étaient déjà raccordés**, soit l'ensemble des établissements cibles par cette première étape du programme. On compte à ce stade **plus d'un million de connexions par mois** et plus de 75 millions de pages vues.

Fin 2012, l'ENT concernera **308 établissements** (collèges et lycées), près de **150 000 élèves** et **plus de 500 000 utilisateurs**.

Sur la période 2012 - 2015, la Région Midi-Pyrénées participera à hauteur de **740 000 €** au développement des ENT. Le Fonds européen de développement régional FEDER et le FNADT financent également les ENT.

#### Rappel, l'ENT en bref :

L'ENT est une plate-forme d'échanges sécurisés qui rassemble tous les membres de la communauté éducative : accessible 7 jours sur 7, au sein de son établissement, depuis son domicile ou depuis tout lieu connecté à Internet (dont les Cyber-bases Midi-Pyrénées). C'est un portail de services en ligne offrant un point d'accès unique où l'enseignant, l'élève et l'ensemble des personnels de l'établissement peuvent trouver les informations, outils et services numériques en rapport avec leurs activités éducatives : cahier de texte, gestion des notes et des bulletins scolaires, outils de communication, travail collaboratif, ressources éducatives, etc.



Capture écran de l'interface ENT.

c. ASTER 5 : le très haut débit dans tous les lycées

Lancé en 2000 par la Région, le réseau ASTER, en fournissant des connexions internet haut débit de qualité, favorise le développement de pratiques innovantes comme les visioconférences, l'apprentissage à distance ou la télémédecine dans les communautés de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche. Un programme rendu possible grâce à une **contribution régionale de 2,5 M€** par an depuis son lancement.

Le résultat : **plus de 500 établissements** bénéficient aujourd'hui de ce réseau haut débit, dont l'ensemble des lycées publics et privés.

Pour **accroître le développement** de ces usages pédagogiques innovants, le Conseil régional a décidé **de passer au très haut débit, par le déploiement de la fibre optique**, dans l'ensemble des lycées et CFA d'ici la rentrée 2014. Cette évolution majeure s'opère dans le cadre d'**ASTER 5**, dont le budget total représente **11,5 M€** pour 4 ans. Ce programme est également co-financé par le Fonds européen de développement régional FEDER.

En cette rentrée, déjà **10 lycées** sont raccordés à la fibre optique et 12 autres établissements pourraient suivre d'ici la fin 2012. Le raccordement de l'ensemble des autres lycées sera réparti sur les années 2013 et 2014.

Les lycées connectés à ASTER 5 par la fibre dès cette rentrée :

- Le LGT Rive Gauche à Toulouse (31),
- Le LGT Déodat de Séverac à Toulouse (31)
- Le LGT Victor Hugo à Colomiers (31),
- Le LEGTA Castanet à Auzeville Tolosane (31),
- Le lycée Saliège à Balma (31),
- L'institut Limayrac à Toulouse (31),
- Le lycée Saint Pierre à Tarbes (65),
- Le lycée CFPPA Albi Fonlabour à Albi (81),
- Le LGT Borde Basse à Castres (81),
- Le LGT Jean de Prades à Castelsarrasin (82).

**Equipement informatique et audiovisuel :**

**2,85 M€** sont consacrés aux équipements informatiques et audiovisuels. Postes informatiques, vidéoprojecteurs, tableaux numériques interactifs, imprimantes, caméscopes, appareils photos, kits de sonorisation, Midi-Pyrénées participe au financement de tous ces équipements. Par exemple depuis 2008, la Région a financé l'installation de **314 tableaux numériques ou vidéoprojecteurs interactifs**.

## 2. Un Plan pour la connaissance des langues étrangères

En 2009, une enquête d'Eurostat classait la France au 6<sup>ème</sup> rang des plus mauvais systèmes européens concernant la pratique et la connaissance des langues étrangères. En réaction, la Région a lancé en 2010 un plan d'équipements des lycées pour l'enseignement des langues. 2012 marque la dernière année de ce plan conçu sur 3 ans.

La réalisation du Plan Langues poursuit deux axes :

- **L'équipement « d'espaces langues »** : salles dédiées à l'enseignement des langues en classe entière avec du matériel multimédia (vidéoprojecteur, ordinateur source et système de sonorisation voire tableau blanc interactif),
- 
- **L'aménagement de « laboratoires de langues »** constitués de différents pôles : audiovisuel pour la compréhension orale ; unités informatiques avec casques-micro pour l'entraînement individuel ; discussion ; lecture et documentation. Dans les petits lycées dont les effectifs ne justifient pas la mise en place d'un tel espace, un aménagement spécifique est proposé sous la forme de 4 à 5 postes informatiques dédiés et équipés de casques-micro.



Aujourd'hui, grâce à **1,7 M€** de contribution régionale (dotations en matériel et financement) dont plus de 303 000 € en 2012 :

- **Chaque lycée public** (agricole et Education nationale) bénéficie d'au moins deux espaces de langues équipés de matériel multimédia (vidéoprojecteur, ordinateur-source, kit de sonorisation). En deux rentrées scolaires, quelque **400 salles ont été équipées**.
- **Près de 100 laboratoires de langues** ont été créés ou renouvelés et 125 des 144 établissements que compte Midi-Pyrénées bénéficient au moins des moyens informatiques permettant un travail individualisé de l'oral (postes informatiques avec casques-micro)

Quelques réalisations en 2012 :

- Créations d'espaces-langues aux LGT Jean-Pierre Vernant à Pins Justaret, au lycée Fermat de Toulouse ou encore au lycée Michelet de Montauban,
- Créations de laboratoires de langues dans **28 lycées** dont le lycée Jean Jaurès à Saint-Affrique, le lycée Jean Dupuy à Tarbes ou encore les lycées professionnels Le Garros et Pardailhan à Auch.

## IV. Favoriser l'intégration professionnelle et citoyenne des jeunes

Les actions socio-éducatives jouent un rôle déterminant, tant pour la réussite scolaire que pour l'épanouissement personnel et citoyen de la jeunesse. Ainsi, cette année, la Région Midi-Pyrénées a attribué **21 M€** pour le financement, l'organisation et la création de projets éducatifs ou extra scolaires destinés aux lycéens et apprentis de la région.

Parmi eux, les **Projets d'Avenir et le Festiv'** ou encore le **Conseil Régional des Jeunes** sont au rendez-vous.

### 1. Soutenir les jeunes dans leurs projets « plein d'avenir »

Depuis 2001, les **Projets d'Avenir** ont pour objectif d'encourager l'émergence de projets portés et réalisés par les lycéens et apprentis. Ces projets peuvent concerner plusieurs thèmes :

- Agenda 21 (les bonnes pratiques pour le 21ème siècle),
- Ouverture sur le monde,
- Culture,
- Dynamisation de la vie à l'internat.

Ce dispositif s'adresse aux classes des lycées publics et privés de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole ainsi qu'aux Centres de Formation et d'Apprentis, aux foyers socio-éducatifs, aux maisons des lycéens, aux associations sportives et culturelles et aux associations lycées, étudiants, stagiaires, apprentis (ALESA) des lycées agricoles.

En 2011-2012, sur les **311 dossiers** déposés, **218** ont reçu le soutien de la Région grâce à une aide globale de **788 465 €**.

Consécration pour ces jeunes, ils ont présenté, comme tous les deux ans, le fruit de leur travail lors de la **sixième édition du Festiv' en mai 2012 au Zénith**. Organisé par la Région, le désormais traditionnel Festiv', festival des lycéens et apprentis, vise à présenter les Projets d'Avenir réalisés durant l'année mais également à promouvoir les talents des lycéens et des apprentis. C'est un moment de rencontres, de débats et d'échanges encourageant l'expression des jeunes et leur créativité.

### La Région est aussi engagée contre l'échec scolaire :

L'abandon en cours de cycle, l'absentéisme ou l'orientation subie sont parfois la cause du décrochage scolaire pour de nombreux jeunes.

La Région entend donc accompagner les équipes éducatives confrontées à ces questions en proposant **un nouvel appel à projets** qui permettra aux établissements intéressés d'engager des actions visant à mettre en place un **accompagnement individualisé des jeunes en difficulté**.

Trois axes prioritaires sont définis :

- Prévenir le décrochage scolaire,
- Permettre la remédiation scolaire par l'élaboration d'un projet professionnel,
- Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur pour des jeunes issus des milieux défavorisés.

## 2. Conseil régional des Jeunes : l'apprentissage de la citoyenneté

Le Conseil Régional des Jeunes a été créé pour permettre aux lycéens et apprentis de Midi-Pyrénées de s'impliquer dans la vie citoyenne et de participer au débat démocratique.

Etre conseiller régional jeune, c'est **créer des projets** et en établir les cahiers des charges, conduire des actions, labelliser des opérations portées par des organismes extérieurs. Ils participent notamment à l'organisation de leur festival, le Festiv', aux scènes musicales, etc. Plus largement, les jeunes élus sont également **intégrés au processus de décision locale** et sont amenés à travailler en lien avec les élus régionaux sur les thématiques liées à la jeunesse.

Les conseillers régionaux jeunes, au nombre de **91**, ont **un mandat de 2 ans**, renouvelable, et peuvent s'exprimer et intervenir au sein de 4 commissions :

- Vie scolaire, solidarité, santé,
- Culture, sport, loisirs,
- Coopération, environnement et développement durable,
- Moyens de communications, nouvelles technologies.

Les jeunes Midi-Pyrénéens auront l'occasion de découvrir un peu plus cette année l'exercice démocratique, à l'occasion de **l'élection des nouveaux élus du Conseil régional des Jeunes**.



*Comme leurs aînés, les élus CRJ se réunissent dans la salle d'Assemblée de l'Hôtel de Région.*

© Manuel Huynh

## La Région aux côtés des étudiants

L'enseignement supérieur et la recherche ne sont pas des compétences de droit commun des Régions. Pourtant, dans son projet global en faveur de l'enseignement et de l'éducation, Midi-Pyrénées consacre chaque année **en moyenne 27 M€** pour l'enseignement supérieur et la vie étudiante.

La Région Midi-Pyrénées a engagé dans le cadre du Contrat de Projets Etat/Région 2007-2013 :

- **70 M€** pour les **bâtiments universitaires**,
- **20 M€** pour la **vie étudiante** (logement, restauration, équipements sportifs),
- **75 M€** pour la **recherche et l'innovation**.

S'y ajoutent, sur la même période, **25 M€ de contribution à l'opération Toulouse Campus**.

A ce stade, la Région a déjà engagé **91 %** de sa participation financière au CPER pour le volet enseignement supérieur. Et fin 2012, elle aura engagé **la totalité de sa contribution à l'opération Toulouse Campus**

### I. Aider les étudiants et leurs familles

Le pouvoir d'achat ou le logement sont des problématiques de plus en plus préoccupantes pour de nombreux étudiants. Cette année encore, pour garantir à tous les meilleures chances de réussir, la Région renforce son action grâce à des mesures concrètes.

#### 1. Le Pass Mutuelle Etudiant élargi à tous les boursiers

En 2011, une étude de la LMDE révélait que 20% des étudiants renonçaient à des soins pour des raisons financières et que **19 %** ne disposaient pas de couverture complémentaire. Face à ce constat, la Région Midi-Pyrénées a mis en place à la rentrée dernière le **Pass Mutuelle Etudiant**.

Le Pass Mutuelle Etudiant est une aide de **100 € par étudiant et par an** pour la souscription à une complémentaire santé auprès d'un organisme mutualiste ou d'assurances partenaire de la Région (liste ci-dessous). Cette aide correspond à une couverture de soins courants de base (consultation de médecin traitant, pharmacie, hospitalisation), **ne nécessitant pas de la part de l'étudiant d'effectuer l'avance des droits de souscription**.

Pour l'ensemble de l'année universitaire 2011-2012, déjà **1 500 étudiants** ont souscrit au Pass Mutuelle.

Dès cette rentrée, **le Pass Mutuelle Etudiant sera ouvert aux 33 200 étudiants** boursiers sur critères sociaux de la région, ne bénéficiant pas par ailleurs d'une couverture complémentaire santé (Mutuelle parentale ou CMU-C ou ACS).

**Comment procéder ?** Les étudiants boursiers sont invités à se rendre sur le site, [www.midipyrenees.fr](http://www.midipyrenees.fr), pour consulter la liste des mutuelles partenaires de la Région Midi-Pyrénées, auprès desquelles ils pourront faire la demande du Pass Mutuelle.

*Les mutuelles partenaires de la Région : La Mutuelle Des Etudiants, Vittavi, Mutami, Mutuelle Générale de l'Economie des Finances et de l'Industrie, Myriade Mutuelle Santé, Santévie, ViaSanté UDSMA Aveyron, ViaSanté Périgord Mutualité, ViaSanté MC15, Union Technique ViaSanté, ViaSanté MIC, Mutuelle du Personnel des Organismes Sociaux et Similaires, Le Refuge Mutualiste, Mutuelle du Rempart, PréviFrance.*

## 2. La caution régionale pour le logement étudiant renouvelée

En 2010, la Région lançait un dispositif de **garantie régionale pour l'accès des étudiants au logement locatif**.

En partenariat avec le CROUS et le PRES Université de Toulouse, Midi-Pyrénées garantit au bailleur le paiement des loyers et des charges locatives en cas de défaillance du locataire, pour des étudiants non boursiers français ou étrangers n'ayant pas de garants (les étudiants boursiers peuvent bénéficier du dispositif Loca-Pass).

La garantie couvre au maximum dix mensualités de loyers plafonnés à **500 € par mois** pour un étudiant vivant seul ou en colocation et à **650 € par mois** pour un étudiant vivant en couple. La caution régionale est accessible sur dossier, sans condition de ressources.

Depuis septembre 2010, déjà **2 257 garanties** ont été accordées.

Réalisé

## 3. Des mesures pour faire face à l'insuffisance de logements étudiants

Parce que le manque de logements étudiants peut devenir un problème pour de nombreux étudiants ne pouvant se loger autrement durant leurs études, Midi-Pyrénées se mobilise également en finançant la **rénovation et création de logements étudiants**.

Depuis 2000, elle a accompagné la rénovation de **2 010 logements** et la construction de **1 783 logements**, soit au total **3 793 logements**. Elle y consacre **6 M€**, dans le cadre du CPER 2007-2013.

Dans cette optique, la Région a également décidé d'agir en lançant un programme original et inédit de constructions de résidences universitaires en mettant à disposition 2 terrains relevant de son patrimoine. Elle a ainsi permis l'inauguration en 2012 des **résidences Maryse-Bastie (277 logements) et l'Aerophile (239 logements)**. Deux projets auxquels elle a également contribué financièrement, grâce à une aide de **311 000 €**.

## 4. La mobilité des étudiants encouragée

La Région Midi-Pyrénées soutient depuis de nombreuses années la mobilité des étudiants. Ses aides sont réunies au sein du dispositif « **Midi-Pyrénées Horizons/Étudiants** » comprenant :

- Des **bourses régionales** sur critère social de **70 € par semaine** destinées à accompagner la mobilité des étudiants boursiers de l'État, pour leurs études ou leurs stages dans le monde entier,
- Des **aides forfaitaires allant jusqu'à 600 €**, accessibles aux étudiants boursiers et non boursiers et cumulables avec le dispositif précédent (Chèque Eurocampus, Chèque Coopération Décentralisée, Chèque Humanitaire, Chèque Pegasus).

En 2011-2012, **1846 bourses et aides forfaitaires** ont été attribuées, pour un montant total de **2.8 M€**.

Depuis la création des aides à la mobilité internationale étudiante, la Région a engagé **plus de 18 M€**, tous dispositifs confondus, et a ainsi distribué 10 440 aides.

**Comment en bénéficier ?** Depuis 2010, la Région a également simplifié les démarches des étudiants sollicitant une bourse d'études ou de stages à l'étranger. Elle leur permet d'effectuer leurs demandes directement en ligne sur [www.midipyrenees.fr](http://www.midipyrenees.fr).

## ■ DOSSIER DE PRESSE RENTREE SCOLAIRE 2012-2013

Midi-Pyrénées a été également particulièrement impliquée dans la création de l'**Eurocampus Pyrénées-Méditerranée**.

Porté avec les Régions Languedoc-Roussillon et les Communautés autonomes de Catalogne et des Iles Baléares, dans le cadre de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, ce campus est **le plus grand d'Europe** en nombre d'étudiants avec plus de **510 000 jeunes**, **40 000 chercheurs** et **87 établissements d'Enseignement supérieur**.

Il a pour objectif de créer des passerelles entre les universités et le monde économique, et de favoriser la mobilité des étudiants et chercheurs en encourageant par exemple les doubles diplômes, les co-tutelles de thèses, etc.



Le site Internet de l'Eurocampus, [www.eurocampusweb.eu](http://www.eurocampusweb.eu), recense notamment l'intégralité des formations supérieures dispensées dans l'Eurorégion et propose aux étudiants des rubriques pratiques (logement, transport, agenda culturel, offres de stages, etc.) et des plateformes d'échanges.

## II. Rénover et équiper les Universités

### 1. Rénover, construire : des opérations significatives sur tout le territoire régional

Sur l'ensemble du territoire régional, Midi-Pyrénées accompagne la réalisation d'opérations en faveur de la **modernisation et la rénovation des bâtiments universitaires**.



A l'Université Toulouse II Le Mirail :

Réalisé

- Construction du 2<sup>ème</sup> bâtiment de l'**UFR de Langues** : **21 M€** financés par la Région, sur un coût total de **25.2 M€**.  
L'opération a été livrée en mars 2012.

A venir

- Reconstruction du **restaurant universitaire** : sur un coût total de **14 M€**, la Région intervient à hauteur de **6 M€**.  
Livraison prévue pour octobre 2012.
- Réhabilitation et reconstruction de l'**UFR de Psychologie et de ses 6 amphithéâtres associés** : sur un coût total de **35,7 M€**, la Région participe à hauteur de **22,6 M€**.  
Livraison prévue pour 2015.

A l'Université Toulouse I Capitole :

- Construction de l'école d'économie de Toulouse - **Toulouse School of Economics** : Midi-Pyrénées contribue à sa réalisation à hauteur de **5 M€**.  
Les travaux sont en cours.

A venir

Au Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur - PRES :

- Reconstruction de **la maison de la recherche et de la valorisation** : sur un coût total de **15,55 M€**, Midi-Pyrénées intervient à hauteur de **8,5 M€**.  
Les travaux sont en cours.

Hors Toulouse :

A venir

- **A Rodez** - extension de l'IUT : **967 000 € financés par la Région** (travaux en cours).
- **A Albi** - extension du centre de documentation et réhabilitation d'un bâtiment pour le laboratoire de Physiologie de la Posture et du Mouvement : **515 000 € financés par la Région** (à venir). Une opération réalisée dans le cadre du regroupement des Instituts de Formation en Soins Infirmiers sur le campus d'Albi.
- **A Castres** - projet du Connected Health Lab à l'école d'ingénieurs ISIS : **75 000 € d'aides régionales** (à venir).
- **A Castres** - projet de plate-forme de tests de transport à l'IUT : contribution régionale à hauteur de **100 000 €** (à venir).
- **A Figeac** - extension de l'IUT et construction d'un restaurant universitaire : **1,52 M€ financé par la Région** (à venir).

## 2. Equiper : toujours plus vers le très haut débit

Le réseau ASTER via lequel les lycées et CFA sont reliés à Internet bénéficie également aux sites universitaire hors agglomération toulousaine via un groupement de commande.

Les membres du groupement de commande ASTER et les sites concernés :

- CROUS (*Résidences : Coulée verte et Aérophile (31) + Nobel (81)*)
- CU Champollion (*Campus : Albi, Rodez, Castres, St Afrique*)
- UPS (*Pic du midi / Site Lannemezan / IUT Auch / IUT Castres*)
- UT2 (*IUFM Rodez, Cahors et Albi / IUT Figeac / CU Foix et Montauban*)
- IUT Rodez
- ENIT
- CNRS Moulis
- ENSTIMAC

Un investissement de **1,5 M€** financé à hauteur de 20% par la Région, 50% par le Fonds européen de développement régional FEDER et 30% par les universités.

## III. Développer les universités : le SRESR, une politique territoriale pour la formation et la recherche

Réalisé

En juin 2011, la Région a adopté un nouveau **Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche (SRESR)** pour la période **2011-2015**, qui fixe pour les années à venir, les **grands enjeux et les perspectives** de l'action régionale dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'objectif étant d'élaborer **politique de formation et de recherche ambitieuse et partagée**, non seulement pour la métropole, mais aussi pour les sites hors agglomération toulousaine.

La Région a alors proposé que soient créés, et d'en assurer la coordination, des comités sur les **10 sites** universitaires hors Toulouse, afin d'élaborer des **contrats de sites**. Constitués par les collectivités locales et les acteurs académiques et socio-économiques, les comités de sites ont vocation à **élaborer un projet commun et cohérent de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche**.

## ■ DOSSIER DE PRESSE RENTREE SCOLAIRE 2012-2013

Les contrats de site définissent :

- Les investissements à faire sur le site en terme de **construction ou reconstruction des bâtiments universitaires**,
- La mise en place de **nouvelles formations** ou de nouvelles passerelles,
- Les projets concernant la **vie étudiante**,
- Les opérations nouvelles de recherche ou d'innovation.

Le 6 juillet 2012, Martin Malvy a signé les **4 premiers « contrats de site Enseignement Supérieur et Recherche »** avec les collectivités et partenaires académiques concernés, pour les villes :

- d'**Auch**
- de **Cahors**,
- de **Castres-Mazamet**, (*photo de la signature ci-contre*),
- et de **Millau / Saint-Affrique**.

Au total, la Région Midi-Pyrénées prévoit plus de **17 M€** d'investissements pour ces 4 premiers contrats de site. Les 6 autres contrats de site seront signés d'ici fin 2012.

---

*La Carte Jeune, Aster et les Environnements numériques de travail sont co-financés avec le fonds européen de développement régional FEDER.*



## L'Education et la Formation en chiffres

### Budget régional 2012

**526.5 M€** soit **45 %** du budget régional, dont :

- **259,5M€** pour les lycées :
  - Travaux : **88 M€**
  - Equipements : **18 M€**
  - Actions socio-éducatives : **21 M€**
  - Fonctionnement : **116 M€**
  - Lycées privés (fonctionnement et investissement) : **16,5 M€**
- **85,6 M€** pour l'apprentissage :
  - Fonctionnement : **48,2 M€**
  - Aides aux employeurs : **29 M€**
  - Rénovation, équipement et entretiens des CFA : **7,4 M€**
- **22,5 M€** pour l'enseignement supérieur et vie étudiante
- **92,5 M€** pour le programme régional de la formation professionnelle
- **41 M€** pour les formations sanitaires et sociales auxquels s'ajoutent un vaste programme de réhabilitation des instituts de formation

### Repères : les établissements, les formations et les effectifs

**241 lycées :**

- 144 lycées publics
- 97 lycées privés sous contrat

**63 CFA et sections d'apprentissage (rentrée 2012)**

**130 800 élèves** dont :

- 112 000 lycéens
  - 88 000 en public et 24 000 en privé,
  - dont 10 300 en filière agricole (public et privé confondu),
- 18 800 apprentis

Apprentissage : **315** diplômes, **783** formations ouvertes, du CAP au niveau BAC + 5.

*L'éducation et la  
formation en  
chiffres,  
C'est ici !*

